

196

Français du monde

Magazine trimestriel / Hiver 2018-2019



www.français-du-monde.org

The background is a photograph of a stage. At the top, three spotlights are mounted on a metal truss. On the left side, a large studio light on a black tripod stand is visible. The stage floor is a light-colored wood, and the back wall is a plain, light-colored surface.

Savoir-faire français à l'étranger



Caisse des Français de l'Étranger

La réforme 2019

L'année 2019 va représenter une transformation majeure de la Caisse des Français de l'étranger (CFE). Depuis le 8 janvier, une nouvelle tarification, concernant les adhésions à titre individuel de la couverture santé a été lancée. Cette innovation représente un des éléments majeurs de la réforme de la CFE, initiée par le conseil d'administration et mise en œuvre par la direction de notre Caisse après des mois de réflexions, d'études et de simulations. Aujourd'hui, cette réforme peut être mise en œuvre grâce à la loi votée par l'Assemblée nationale le 12 décembre dernier.

La notion de statut (salarié, étudiant, retraité, travailleur non salarié, inactif), complexe à comprendre et à gérer est abandonnée. Dorénavant, la tarification devient forfaitaire et dépend de l'âge du titulaire du contrat et de la composition de la famille (contrat solo ou famille).

Depuis le 8 janvier 2019, les adhésions des clients individuels prenant effet à compter du 1er février 2019 sont possibles en ligne depuis notre nouveau site web : www.cfe.fr. Il est maintenant possible d'obtenir en ligne toutes les informations sur les offres et effectuer des estimations tarifaires en fonction des besoins.

En termes de couverture santé, la CFE commercialise dorénavant quatre produits :

MondExpatsanté

qui couvre les frais de santé des expatriés dans le monde entier, y compris en France,

JeunExpatsanté

en est la déclinaison pour les moins de 30 ans,

RetraitExpatsanté

Nouveau !

qui couvre les frais de santé, à l'étranger, des retraités expatriés dont les soins en France sont pris en charge par la sécurité sociale, pour une cotisation forfaitaire minorée,

FrancExpatsanté

qui couvre les frais de santé des expatriés, réalisés uniquement en France, lors de séjours temporaires,

Cette réforme s'accompagne d'avantages importants pour l'ensemble de nos clients ou futurs clients, collectifs ou individuels.

- La rétroactivité des cotisations, due en cas d'adhésion tardive après le départ de France est définitivement supprimée.
- L'option « soins France » couvrant les soins en France de 3 à 6 mois sera désormais incluse dans le tarif de base (y compris pour les contrats collectifs).
- Les conjoints actifs, français ou non, pourront être couverts dans le cadre d'un contrat famille ou d'un contrat collectif
- Respectant notre attachement au principe de solidarité, le dispositif de catégorie aidée est maintenu et sera accessible pour les retraités. La nouvelle cotisation, forfaitaire de 201 € par trimestre, est plus faible que précédemment.

Vous avez pour projet de vous expatrier ? La couverture santé de la CFE vous accompagne partout dans le monde, à tout moment de votre expatriation, dans toutes les situations. Sans questionnaire médical, la CFE est accessible pour tous et prend en charge tous les frais de santé sans critères d'exclusion ni plafond.

Vous êtes déjà expatrié, vous pouvez adhérer à la CFE à tout moment, sans droits d'entrée !

Pour en savoir plus www.cfe.fr ou infoexpat@cfe.fr

publicité

Edito

Lorsqu'on parle de savoir-faire français, on pense tout de suite aux métiers d'art, aux artisans qui mettent si bien en valeur notre patrimoine historique, culturel et artistique. On pense aux formations, aux écoles qui préparent aux métiers d'ébéniste, de restaurateur, de tapissier, de brodeur, de tailleur de pierre et à bien d'autres encore tels que le design, la décoration. Les artisans, les artistes qui sortent de ces écoles exercent leur talent aussi bien en France qu'à l'étranger. Ce sont ainsi des laqueurs français qui ont permis de réintroduire au Cambodge cet art millénaire détruit par les Khmers rouges. Le savoir-faire français ne s'arrête pas là, c'est aussi l'art culinaire, les métiers de bouche qui aujourd'hui s'exportent un peu partout dans le monde. Les écoles de cuisine en France forment non seulement des cuisiniers français mais aussi de plus en plus de cuisiniers étrangers, et on retrouve des écoles de cuisine à la française sur tous les continents. Pas un pays qui n'ait son restaurant français. Les boulangeries françaises s'implantent un peu partout dans le monde, souvent tenues par des Français qui transmettent leur savoir-faire. Le savoir-faire français s'exerce et s'exporte aussi dans les domaines scientifique, énergétique et technologique : les ingénieurs, les développeurs français sont très recherchés à l'étranger et on les retrouve partout où l'on fait de la recherche, où l'on crée. Sans oublier par exemple que sont issus de savoir-faire français : le stylo Bic, l'antipaludéen le plus vendu au monde, nombre de voiliers grands et petits et... les gourdes *Pom'Potes* !

Le « made in France » s'appuie naturellement sur le savoir-faire français, mais pas seulement. Si on achète un produit « made in France », un vêtement, des chaussures, un sac, même si l'objet n'a pas été fabriqué à la main dans les ateliers exclusifs d'une grande marque, on peut être sûr que les conditions dans lesquelles l'objet a été fabriqué (conditions sociales, environnementales) sont garanties à minima par la législation du travail française.

La demande de produits « made in France » traduit en fait des motivations individuelles variées : une exigence de qualité, une réaction contre la délocalisation des emplois entraînant fermeture d'usines et chômage local, le refus des marchandises de piètre qualité et à bas coût importées de pays où la main d'œuvre est sous payée, et aussi, pour les acheteurs français qui en ont les moyens, une prise de conscience écologique, la volonté de privilégier la production locale pour minimiser les émissions de CO2 liées au transport. Toutes ces considérations favorisent l'expansion des savoir-faire français, à laquelle participent activement les Français de l'étranger.

Claudine Lepage



Français du monde

Magazine gratuit de Français du monde-adfe
62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris - France
contact@adfe.org

www.francais-du-monde.org

Directrice de la publication : Claudine Lepage

Rédacteur en chef : Simon Holpert

Comité de rédaction : Marie-Pascale Avignon-Vernet, Florence Baillon, Isabelle Chardonnet, Philippe Moreau, Charles Romero.

PAO, Prépresse : I. Chardonnet

Graphiste : Eric Leuliet - www.pension-complete.com

Réalisation et impression : www.bordessoules.com

ISSN 0247_607X

Au sommaire de ce numéro

Edito.....	p. 3	Le dossier Savoir-faire	p. 8 - 15
Grand angle.....	p. 4	Entretien avec Aude Tahon.....	p. 9-10
Ma vie ailleurs	p. 5	Environnement	p.17
Les nouvelles des sections	p. 6 - 7	Culture.....	p.18

Grand angle

Envie d'ailleurs et tourisme responsable sont-ils compatibles ?

« Les gens se ressemblent seulement lorsqu'on ne prend pas la peine de les regarder de près. » Shiva Naipaul

L'augmentation constante du nombre de touristes dans le monde - selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, 1,2 milliard de personnes se sont déplacées en 2017 - si elle représente une manne financière importante pour les pays et accompagne leur développement économique, elle provoque aussi des effets néfastes au niveau environnemental et socioculturel. S'il est courant d'entendre de

tions culturelles. Il s'agit de partager avec une communauté, par exemple des indiens d'Amazonie, autour de leurs pratiques quotidiennes, avoir un échange sans intermédiaire et à hauteur d'hommes. Néanmoins, le risque pour la communauté qui s'ouvre aux étrangers est la folklorisation puisque les individus se voient contraints de répéter de manière artificielle des gestes parfois recréés pour l'occasion.

La communauté, si elle maîtrise ce processus, peut toutefois en tirer des bénéfices : réfléchir sur son identité et ce qu'elle souhaite en montrer, ramener dans le groupe les jeunes soumis à une acculturation, sauvegarder ses traditions tout en trouvant des manières de subvenir à ses besoins.

D'autres voyageurs vont plus loin, transformant le voyage en occasion de montrer leur solidarité avec la population locale, améliorant ponctuellement leurs conditions de vie à travers l'échange. Au plaisir de l'aventure

et de la découverte s'ajoute donc une démarche responsable, à travers le partage de connaissances et d'expériences. Parmi les nombreuses initiatives existantes, *Travel with a mission* (TWAM) est un exemple de créativité pour aborder cette question. Cette association met en contact des citoyens désireux de donner du sens à leur voyage et du temps à ceux qu'ils

rencontrent, propose du volontariat encadré et des voyages solidaires avec une action concrète auprès des associations locales. Le créateur et directeur Ludovic Hubler considère que « chaque interaction culturelle positive est un vote pour un monde meilleur ».

Même si la démarche est responsable, le tourisme n'est-il pas nuisible par nature ? Au Costa Rica, le tourisme vert (il existe plusieurs variantes dans le cadre du tourisme alternatif en opposition au tourisme de masse, évoquées dans cet article : tourisme vert ou écotourisme, responsable, solidaire, équitable,...) pourtant pensé initialement comme un facteur positif de découverte de la biodiversité du pays, provoque des détériorations de l'écosystème pour des touristes plus motivés par des sensations fortes que curieux d'approfondir leurs connaissances, et pour le profit de quelques hommes d'affaires, et non pour le bénéfice de la population locale. Il apparaît donc urgent de réguler collectivement les pratiques, mais également que chacun-e d'entre nous, réfléchisse aux conséquences de ses envies de dépaysement.

Florence Baillon

https://twaming.travelwithamission.org/website/main/organisation_twam



vives critiques contre le tourisme de masse, dont l'impact négatif est aisé à comprendre, qu'en est-il du tourisme alternatif ?

Le tourisme communautaire, plus particulièrement développé en Amérique Latine, Asie et Afrique, souhaite donner à voir une vision plus authentique du pays et de ses tradi-

Ma vie ailleurs

Mikel Orue et Brigitte Saiz

Venezuela



Nous sommes tous deux nés à Caracas, au Venezuela, de mère française et de père espagnol. Anciens élèves du Lycée français de Caracas, nous avons pratiquement passé toute notre vie dans ce pays sauf pour la poursuite de nos études supérieures (Mikel à Toulouse et Brigitte à Madrid). Malgré la distance, notre attachement à l'Europe et en particulier à la France et à l'Espagne demeure très fort.

Brigitte est cadre dans une société pétrolière norvégienne. Mikel est directeur administrateur et financier au Lycée français de Caracas.

En 2007, avec plusieurs collègues et connaissances, nous décidons de donner une nouvelle vie à la section Français du monde-adf Venezuela. Nous ne sommes pas nombreux mais travaillons pour tous les Français sans faire de distinctions. Nous menons des activités ponctuelles telles que le prêt gratuit de manuels scolaires aux élèves, l'assistance pour des rapatriements...

Cependant, au vu de la situation économique et politique du Venezuela, de nombreux concitoyens approchent Brigitte, qui est conseillère consulaire élue, pour un éventuel retour en France et/ou pour se renseigner sur les aides financières éventuelles qu'ils pourraient obtenir du gouvernement français. De nombreux Vénézuéliens descendants de Français la consultent pour se renseigner sur les démarches à suivre afin d'obtenir la nationalité française et partir en France ; la plupart ne parlent pas la langue de Molière, mais leur désespoir et désarroi sont grands.

En effet, le Venezuela traverse une profonde crise politique et économique. Le pays, potentiellement

le plus riche d'Amérique du Sud jusqu'au milieu des années 80 et l'une des plus solides démocraties du continent depuis 1958, est en faillite ! La corruption et les inégalités sociales ont toujours été à l'ordre du jour. A cette époque, le baril de pétrole coûtait environ 9 dollars, mais il atteindra rapidement 150 dollars au cours des années suivantes. Cela représente une immense rente pétrolière, qui a été gaspillée et spoliée au cours des 20 dernières années. Certes, une partie de cette rente a été distribuée aux Vénézuéliens, en particulier avec un plan de construction de logements (dont le gouvernement a quand même gardé les titres de propriété) et en s'efforçant d'ériger une médecine de proximité surtout dans les quartiers pauvres des grandes villes (cet effort n'a pas abouti et n'existe pratiquement plus aujourd'hui...). Mais la majorité de la rente pétrolière s'est retrouvée dans les comptes bancaires d'une nouvelle classe de riches qu'on a appelé la « Boliburguesía », c'est-à-dire des membres ou personnalités proches du régime, aujourd'hui pour beaucoup sanctionnés individuellement par les États-Unis d'Amérique, l'Union Européenne et le Canada.

Que reste-t-il en décembre 2018, 20 ans après la première élection de M. Chavez ? Un Etat failli avec :
- un prix du baril de pétrole de 60 dollars et une production qui est passée de 3,1 millions de barils en 1998 à 1,13 million en novembre 2018 ;

- une hyperinflation galopante qui, selon les spécialistes économiques (le gouvernement ne publie plus de statistiques économiques depuis fin 2015), pourrait dépasser les 2 millions pour cent en 2018. Ce phénomène est devenu un couperet pour l'activité industrielle et sociale du pays, et risque à moyen terme

de porter même atteinte à la stabilité économique d'institutions telles que le Lycée français ;

- une crise humanitaire sans précédent avec pénuries de médicaments, alimentation et services publics, malgré la distribution périodique de sacs avec quelques denrées alimentaires et produits d'hygiène de base (exclusivement aux sympathisants du régime ayant le « carnet de la Patria », une carte à puce de rationnement et de contrôle social très efficace). Les malades du VIH, du cancer ou ceux qui ont été transplantés ne trouvent plus les médicaments dont ils ont besoin et sont condamnés à mort.
- la mise hors la loi de la plupart des grands partis politiques opposants au gouvernement, ce qui ne leur a pas permis de présenter de candidat pour l'élection présidentielle de mai 2018, élection qui reste cependant contestée par de nombreux pays.

Dans ce contexte, aucun avenir pour nos jeunes (notre fils est parti en France, il y a 11 ans, pour poursuivre ses études supérieures, et y est resté comme beaucoup d'autres...). Entre 8 et 10% des Vénézuéliens ont quitté le pays depuis 3 ans, souvent à pied et sans moyens financiers. Les destinations privilégiées sont la Colombie, le Brésil, l'Équateur, le Pérou, le Chili, l'Argentine mais aussi l'Europe (Espagne, Italie, Portugal...). Certains spécialistes économiques pensent que l'exode risque de s'accroître en 2019.

Nous sommes convaincus que le Venezuela possède toujours un énorme potentiel, mais sans changement de cap, il est impossible que le pays retrouve un semblant de prospérité. Il restera sûrement comme un cas d'étude de ce qu'il ne faut pas faire en matière économique et politique.

Les nouvelles des sections

Ile Maurice : soirée multiculturelle et sympathique

Français du Monde, section de l'Ile Maurice, a tenu son Gala annuel samedi 17 novembre 2018. Une belle assistance de plus de 80 personnes avait répondu à l'appel.

Monsieur le Conseiller de coopération et d'action culturelle, Jean Marc Cassam Chenai et Madame la Consule, Catherine Straracci, fraîchement arrivée dans l'île, nous ont fait l'honneur d'être présents.

Le début de la soirée fut animé par la troupe de l'Atelier Mo'Zar, des jeunes issus des quartiers défavorisés de Port Louis à qui José Thérèse a enseigné la musique pour les aider à sortir de leur précarité. Nos sponsors nous avaient fait don de lots alléchants pour la tombola, ce qui nous a permis d'atteindre nos objectifs et de récolter une belle somme pour le voyage de ces jeunes, invités à un festival à Boston, l'année prochaine. Après un dîner-buffet bien garni et délicieux, place a été donnée à la danse.

Marie de Comarmond



Mali : inauguration de la Bibliothèque Marie-Hélène Bèye

Un grand événement nous a réunis à Bamako en novembre 2018 : l'inauguration de la Bibliothèque Marie-Hélène Bèye.

La famille a tenu à associer à cet hommage, qui marque le premier anniversaire du décès de cette grande dame, tous les parents amis et représentants des communautés française et malienne : l'ambassadeur de France M. Meyer, les sénateurs Hélène Conway-Mouret, Claudine Lepage et Jean-Yves Leconte ; la consule de France Mme Mancip ; les conseillers consulaires Elisabeth Kanouté, Guy Sukho et Michel Darwiche ; l'ancienne ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Mali, Mme Bah ; le député de la Commune IV de Bamako, M. Diarra ; les représentants des anciennes promotions d'élèves à qui Marie-Hélène a enseigné les belles lettres d'octobre 1961 à 2003, et ceux des 800 élèves de son école Livia Lamoure.

La présidente de Français du monde-adfe Claudine Lepage a fait un discours très émouvant pour rappeler l'engagement (4 mandats de conseillère à l'AFE de 1993 à 2014 sur



la liste Français du monde-adfe) et la fidélité de Madame Bèye aux valeurs de notre association : justice sociale, tolérance, solidarité ...

Repose en paix Marie-Hélène, nous saurons faire vivre et transmettre ton souvenir.

Le dynamisme de la section Ethiopie

La section Français du monde-adfe Ethiopie, après son AG annuelle tenue en octobre, a organisé trois sorties dominicales, autour d'Addis-Abeba, très appréciées et réunissant une quarantaine de participants chacune.

En collaboration avec les élèves du Lycée Guebre Mariam, elle a préparé son quatrième Téléthon qui, grâce à la participation essentiellement éthiopienne, a rapporté 1930 €. La section avait programmé des travaux dans une école éthiopienne, proche d'Addis, mais le STAFE a rejeté sa demande de subvention.

Forte d'une quarantaine de membres, cette section, fondée en 1982, reste très active et a eu l'honneur de la visite,

début novembre, du sénateur Jean-Yves Leconte.

Claude Vilain



Barcelone : colloque sur l'école inclusive

Les 23 et 24 novembre 2018, a eu lieu au Lycée français de Barcelone le premier colloque sur l'école inclusive à l'étranger. Il avait été préparé de longue date par l'association ALEDAS (Aider les enfants en difficulté d'apprentissage scolaire) au sein de l'APE du Lycée. Ce colloque s'est ouvert en présence notamment du consul de Barcelone et du sénateur Jean-Yves Leconte. En effet, ce dernier, dont nous connaissons tous le combat pour la défense des établissements français à l'étranger, est le parrain de cette association qui a pu bénéficier, lors de sa création, d'une aide financière allouée sur l'ancienne réserve parlementaire.

Ce colloque a permis à toutes les personnes impliquées dans la scolarité d'un enfant à besoin éducatif particulier (parents, élèves,

personnels de santé, enseignants, CPE, personnels de direction, représentants de l'AEFE) de se rassembler autour de chercheurs et spécialistes des troubles de l'apprentissage. Ainsi ont été débattus des grands thèmes comme : qu'est-ce qu'une école inclusive ? qu'est-ce qu'un élève à besoin éducatif particulier, quelle école pour quelle société ? Autant de questions passionnantes abordées autour de conférences organisées par de grands noms de la recherche et des spécialistes dans ce domaine.

Cécile Lebas, professeur de français au lycée, mère d'un enfant à besoin éducatif particulier, sympathisante de Français du monde-adfe, a participé à l'organisation de ce colloque. Voici, en quelques mots, ses impressions : « Ce colloque est une vraie réussite pour ses échanges intenses et riches

qui nous permettent d'approfondir la réflexion sur les enjeux de l'école inclusive. Ce que j'en retiens, c'est l'envie de réaliser cette école de la bienveillance et de la tolérance, grâce notamment aux liens qui commencent à se tisser dans le réseau. »

Notre conseiller consulaire et conseiller AFE, Renaud Le Berre, a soutenu dès sa création l'association ALEDAS. Il a participé lui aussi à l'organisation de ce colloque auquel assistaient d'autres membres de Français du monde impliqués dans cette grande question scolaire et d'autres conseillers consulaires de notre circonscription.

Un grand merci à Jean-Yves Leconte pour son soutien. Un prochain colloque aura lieu à Bruxelles dans deux ans.

Emmanuelle Gauthier

Chili : mémoire - vérité - justice

45 ans après le coup d'État au Chili, la section Français du monde-adfe a réuni un nombre important de ses membres et sympathisants désireux de promouvoir, de préserver la mémoire et la culture de la protection des droits de l'homme, ainsi que de continuer la lutte contre l'impunité au Chili à l'encontre des responsables de violations des droits de l'homme sous la dictature (1973-1990).

Cet exercice du travail de mémoire a eu lieu en présence de Xavier Thiery, premier secrétaire de l'ambassade de France au Chili, en représentation de Monsieur l'ambassadeur, absent de Santiago, ainsi que de Chun-Mee Chaline, consule.

A titre de symbole, mémoire a été faite à nos compatriotes victimes de la dictature. Des compatriotes se sont transformés en ardents défenseurs des droits de l'homme durant la dictature, et en particulier dans les mois qui ont suivi le même coup d'État, en favorisant l'accès

de Chiliens persécutés dans les locaux de l'ambassade de France, grâce aussi à l'action admirable de l'ambassadeur de l'époque et de sa femme, Pierre et Françoise de Menthon.

Parmi ces compatriotes, nous avons choisi, pour clore notre célébration, de remémorer, grâce à un film de Patricio Paniagua, l'expérience exemplaire du conseiller culturel de

l'époque, Roland Husson (1973-1976), qui pourtant « ne se sentait pas héroïque » .

« Il est de notre devoir et de notre droit de nous souvenir du présent, de le repenser, de le creuser et de lutter pour la vérité et la justice, la réparation de nos victimes, à dire NON À L'IMPUNITÉ !

Cecilia Urzua



Cecilia Urzua, présidente de Fdm-adfe Chili, Michel Bourguignat, fondateur de la section au Chili, Xavier Thiery, premier secrétaire de l'ambassade de France au Chili

Le dossier / Savoir-Faire



Valoriser le savoir-faire français en France et à l'étranger

Pouvez-vous nommer un plumassier ou un dentellier ? Pour la majorité d'entre vous, probablement non ! Pourtant, vous connaissez leurs ouvrages grâce aux images de grandes maisons de luxe qui collaborent avec eux et qui circulent dans le monde entier.

C'est là que réside l'un des problèmes : le savoir-faire des artisans, leurs expertises et leurs compétences sont dans l'ombre des grandes maisons de luxe. On les appelle pourtant les yeux et les mains de la haute-couture dans ce secteur économique très important pour la France.

La survie à long terme de ces ateliers est aujourd'hui menacée. Ils doivent trouver de nouveaux marchés. Des ateliers français, tels les maisons Lemarié ou Lesage, ont dominé le

paysage de la haute-couture pendant des décennies et pourtant, de nombreuses maisons d'art disparaissent sauf quand elles intègrent un grand groupe. Ces maisons sont prises en tenaille par les fournisseurs de matières premières et les grandes maisons de luxe pour lesquelles elles produisent et qui font rêver des acheteurs.

Le manque de formation des artisans par rapport au business les amène parfois à négliger ou à oublier l'aval et l'amont de la chaîne des valeurs, tout comme les processus et les délais de fabrication. La solution réside au management des savoir-faire et à la professionnalisation des relations B2B (business to business) tout en s'ouvrant aux nouvelles opportunités du marché.

Le savoir-faire est une tradition séculaire, transmis de génération en génération mais il faut capitaliser dessus car le luxe et l'innovation ont toujours été liés historiquement. Aujourd'hui, l'innovation dans les savoir-faire consiste à enrichir un héritage, à le réinterpréter, à l'optimiser pour le faire entrer dans la modernité. Rationaliser les processus et intégrer des nouvelles technologies est possible. Grâce à l'impression 3D, les joailliers, par exemple, peuvent plus rapidement et plus efficacement créer des prototypes. La mémoire des savoir-faire doit être sauvegardée, promue et partagée par le grand public. Faire savoir est une des clefs de la valorisation des savoir-faire pour assurer leur pérennité.

Simon Holpert

Aude Tahon,

**présidente d'Ateliers d'Art de France,
présidente du salon Révélation,
présidente de la Fondation Ateliers
d'Art de France,
membre du conseil d'administration
du World Crafts Council Europe,
présidente de la Commission
Professionnelle Artistes-Auteurs
et aussi créatrice textile.**



© Aurélia Blanc

Propos recueillis par Simon Holpert

Aude Tahon est née au Burundi et y a grandi jusqu'à l'âge de 6 ans du fait de l'expatriation de son père. L'ouverture aux autres et l'ouverture aux autres cultures l'ont forgées et accompagnées durant son enfance et cette ouverture, cet héritage, elle les a gardés car son activité est fondée sur une technique de nœuds coréens appris avec un maître coréen à Paris. Le nœud a une origine chinoise mais il s'est développé en Asie entre la Corée, le Japon et la Chine qui a gardé ce savoir-faire. Chaque pays se l'est approprié. Les nœuds coréens sont très spécifiques, ils sont faits en 3 dimensions, avec la main comme support, contrairement aux nœuds chinois créés grâce à une plaque et des épingles, et les nœuds japonais basés sur l'art du pli. Appropriation avec une subjectivité coréenne qu'Aude Tahon a tout d'abord étudiée de manière théorique dans le cadre de ses études d'anthropologie.

En 2012, Aude Tahon s'engage au sein du conseil d'administration d'*Ateliers d'Art de France* sous la présidence de Serge Nicole qui a porté, pendant dix ans, toute l'évolution et la modification des actions d'*Ateliers d'Art de France*, syndicat professionnel des métiers d'art. En 2016, elle en devient présidente et hérite de l'important développement qui a eu lieu ces dix dernières années.

« Ateliers d'Art de France a toujours été l'outil perçu par les professionnels comme étant leur outil, leur unique outil de mise en lien avec le marché et d'aide au développement économique mais aussi à la construction du secteur. »

Ateliers d'Art de France est une famille, une communauté d'entreprises, de personnes qui se ressemblent même si les métiers d'art sont très éclatés, nombreux et sur tout le territoire. Les créateurs travaillent dans leurs ateliers souvent seuls - 86% des entreprises métiers d'art sont

des sociétés unipersonnelles – mais ils ont besoin de ce dialogue. Ils ont conscience d'une identité commune, ils ont des enjeux communs, d'un modèle commun autour de ce patrimoine et de ce travail de la création à travers la matière.

« Savoir-faire c'est réducteur, c'est à la fois très large mais pour les métiers d'art c'est une réduction parce que les métiers d'art sont un héritage mêlé à une créativité française. Savoir-faire comprend le patrimoine et la technique mais il ne comprend pas la dimension créative. »

Le savoir-faire ne limite pas la créativité en France. La créativité y est foisonnante. Et en 2014, la France est le premier pays qui donne, avec l'article 22 de la Loi Artisanat, commerce et très petites entreprises, une reconnaissance

Part essentielle de l'économie de la création, les métiers d'art rassemblent en France 38 000 ateliers, soit près de 60 000 emplois et génèrent un chiffre d'affaires de 8 milliards €. Ces dernières années, des avancées légales majeures ont été obtenues, avec notamment la reconnaissance en tant que secteur économique global et cohérent, composé de 281 métiers. Ces métiers d'art sont répartis en 16 domaines d'activités et se caractérisent par :

- La maîtrise des gestes, de techniques et de savoir-faire complexes en vue de la transformation de la matière.
- Les œuvres sont créées et réalisées intégralement dans l'atelier en pièces uniques ou en petites séries.
- Les créations relèvent toute la personnalité des ateliers d'art dont elles sont issues.



des métiers d'art en tant que secteur économique à part entière et consacre leur caractère de création artistique.

La créativité et la vision de la France sont portées par le regard des étrangers. Il y a un réseau français, de proximité, mais pour ces métiers d'art, l'international est incontournable et essentiel. Il est souvent la plus importante partie de leur chiffre d'affaires. Ce sont, certes, des marchés de niche (un marché de niche est un marché très étroit correspondant à un produit ou service très spécialisé), mais le potentiel et le développement reposent sur le fait que ces marchés de niche ont une échelle internationale. La difficulté de cette dimension internationale est d'accéder à ces marchés, plus compliqués à identifier et plus coûteux.

Ateliers d'Art de France, qui existe depuis plus de 150 ans, a développé un salon à Paris en 1949, dont le but était de mettre en lien la céramique française avec l'international. Très vite, ce salon décisif a été ouvert à tous les métiers d'art et est devenu le salon *Maison & Objet* qui est aujourd'hui le salon leader mondial de la décoration et ou encore aujourd'hui dans l'espace CRAFT les métiers d'art se développent très bien, car ils correspondent à des valeurs de société qui en a ras-le-bol de la consommation multiple, jetable et sans aucun sens. Ils représentent un travail sincère qui n'est pas dans la représentation mais dans le réel, dans la profondeur collective. A l'international, il y a véritablement un public qui s'interroge sur ces valeurs, sur ce sens.

« Les métiers d'art sont à contrecourant, mais représentent des espoirs. »

Ateliers d'Art de France est présent sur trois salons à portée internationale : *Maison & Objet*, *Révélation* et le *Salon du patrimoine*. Il existe aussi trois lieux de ventes à Paris et deux en régions, ainsi qu'une marketplace commune (www.empreintes-paris.com) qui permet d'accéder à l'international.

Il y a des aides à l'export et des formations : comment se préparer à un salon international, un stand à l'international, calculer ses prix, etc. Des partenariats internationaux avec la possibilité de faire partir des créateurs à l'étranger sont possibles. Ces échanges bilatéraux, échanges de visibilité et de savoir-faire, existent avec la Corée du Sud par exemple. Dans ce pays, le drapeau principal du pays est le savoir-faire et les Coréens l'utilisent pour véhiculer leur patrimoine.

Un partenariat culturel s'est développé, via un festival international du film des métiers d'art qui se tient à Montreuil en région parisienne, puis au Québec. Avec l'image et la parole, le public comprend mieux les métiers d'art et leur démarche. Ce type de festival pourrait se développer avec les Instituts français du monde entier. Les métiers d'art sont à découvrir et il y a de très nombreux films à diffuser... A bon entendeur !

www.ateliersdart.com

Savoir-faire, savoir-être et savoir partager !

La définition communément acceptée pour le savoir-faire est un ensemble de compétences et connaissances acquises par la formation et l'expérience, dans le domaine manuel et technique. La France dispose de nombreux savoir-faire qui participent aussi de son image positive à l'étranger, et on connaît tous à l'étranger ces compatriotes, porteurs d'un savoir-faire acquis en France, qui créent une entreprise formant au passage une main d'œuvre locale. Car le savoir-faire s'appuie sur la transmission.

projets. En 2006, elle part à Hanoï dans un collège de tailleurs malentendants (victimes parmi tant d'autres des effets de la guerre et notamment de l'agent orange) : il s'agit de les former, non pas au métier de tailleur qu'ils maîtrisent, mais à la créativité individuelle afin de ne pas se limiter à copier. Pendant 6 mois, elle les a aidés à créer et réaliser une collection complète, puis, ensemble, ils ont organisé un défilé de mode dans un grand hôtel de la ville en présence de nombreux médias, accompagnés de musiciens non-voyants. Ils ont ainsi

artisanal est devenu professionnel et pérenne : à la capacitation en couture, s'est ajouté un accompagnement sur l'amélioration de la production dans ses aspects artistiques, techniques, qualitatifs et commerciaux. Aujourd'hui elles sont 340 quilleuses.

Infatigable et enthousiaste, Brigitte s'est rendue également à Haïti auprès de malades du sida en voie de guérison avec pour objectif de leur apprendre les rudiments de la couture afin d'avoir une alternative à la prostitution.



L'association AGIRabcd, association 1901 créée il y a 35 ans, regroupe plus de 3000 retraités bénévoles issus de secteurs professionnels variés qui accompagnent des populations en difficulté autour de projets solidaires en France et à l'étranger. Il s'agit de partager des connaissances là où elles seront utiles à d'autres et contribueront à une vie plus digne.

Brigitte Euverte qui, au début de sa vie professionnelle, avait obtenu un professorat de couture en France, a décidé à la retraite de revenir à cette formation première pour soutenir des

montré que chacun est utile dans le groupe avec ses compétences. De même, pour soutenir des paysannes pauvres, afin qu'elles complètent leurs ressources et ne s'exilent pas à la ville, Brigitte a participé pendant un an au développement de *Mekong Quilts* qui forme ces femmes à la couture. Elle a accompagné le choix de la production : des quilts (couvertures ou courtépintes) aux motifs vietnamiens pour des acheteurs étrangers, proposés dans sept magasins et sur internet. *Mekong Quilts* s'est même développé au sud du Vietnam et au Cambodge. Ce projet, initialement

Au Burundi, elle a initié des professeurs de couture à la technique de la coupe, qui permet d'améliorer la qualité des produits. Ses cours étant en format électronique, elle s'est servie d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur, reliés à un groupe électrogène, car le lieu du stage n'était pas électrifié et le savoir-faire, c'est aussi former des gens dans leur contexte. Les professeurs français, qui ont enseigné à Brigitte son métier, n'ont certainement jamais imaginé qu'un jour, ce savoir servirait, sous d'autres latitudes, à connaître une vie plus digne.

Florence Baillon

AGIRabcd partenaire de Français du monde-adfe

Depuis 35 ans AGIRabcd, Association Générale des Intervenants Retraités (Actions de Bénévoles pour la Coopération et le Développement), association de retraités bénévoles, accompagne les populations en difficulté. C'est une association loi 1901 fondée en 1983, reconnue d'utilité publique en 1990, avec l'agrément de plusieurs ministères. Plus de 3000 seniors bénévoles retraités, dans plus de 120 délégations et antennes, agissent au plus près du terrain.

A l'international, 400 missions sont effectuées dans le monde représentant 15 000 journées d'aide aux pays en voie de développement.

La pluralité et la diversité des demandes requièrent tous les corps de métier : enseignants, ouvriers, cadres, ingénieurs, artisans, médecins... et offrent à chaque adhérent qui s'engage, la possibilité d'exercer ses compétences, d'être utile et solidaire.

<http://www.agirabcd.eu/>

A Munich, tous les matins, ils vendent des petits pains au chocolat...



Dans le « Westend », quartier (encore) populaire et « multiculti » de Munich, il est une adresse que se donnent toutes celles et ceux qui, au-delà de la seule communauté française, ont des envies récurrentes de baguettes, pâtisseries, croissants, petits-pains au chocolat (ou « chocolatines », pour les natifs du sud de la Loire...) et autres gourmandises à la française. Cette adresse, dans la Bergmannstraße très précisément, c'est celle de la pâtisserie « Amandine » ouverte par Axel et Florence Müller en 2005.

La première particularité de la pâtisserie Amandine tient au fait que le maître des lieux, Axel, n'est pas français, mais allemand, un Munichois « pur jus », même si cela ne se remarque pas tout de suite, car il parle un français impeccable, avec à peine une pointe d'accent. Sa femme, Florence, en revanche, est bien française, native de la Creuse. C'est à Clermont-Ferrand qu'ils se sont rencontrés, quand Axel y faisait ses études. L'histoire ne dit pas si Florence utilisa des petits pains au chocolat comme armes de séduction.

Deuxième particularité : Axel n'était pas boulanger-pâtissier au départ mais ingénieur en génie biologique, titulaire d'un DEA en sciences des

aliments. Il a ensuite travaillé dans l'industrie agro-alimentaire et avait donc déjà un pied dans le domaine. « J'avais de plus en plus envie de me mettre à mon compte », nous explique Axel et, « dans l'alimentaire, quand on veut travailler le produit il faut passer par la case « produit ». « C'est ainsi que j'ai décidé d'apprendre le métier de boulanger-pâtissier à l'INBP, l'Institut National de la Boulangerie-Pâtisserie, à Rouen, qui offre notamment des possibilités de reconversion professionnelle post-bac ».

Axel et Florence Müller ont ouvert *Amandine* en 2005, une pâtisserie qui, dès l'extérieur, ressemble beaucoup à celles que nous trouvons en France. Chez eux, outre baguettes et croissants à la française (les meilleurs de la ville, selon certains...), on trouve les fameux pains au chocolat (« avec 3 barres », précise Axel, « depuis que le fournisseur a réduit le taux de cacao dans ses barres »), des pains aux raisins, des madeleines, des brioches, des palmiers, mais aussi des tartelettes aux fruits, au citron, des éclairs, bref, tout pour satisfaire les gourmands souhaitant un instant mettre leur régime de côté.

La grande spécialité (même si Axel concède qu'il n'en n'a pas

l'exclusivité), c'est la tarte « Amandine », à base de pâte sablée avec une garniture de crème d'amandes et de fruits (poire, framboise, myrtille, cassis ou abricot selon les goûts et la saison) : un vrai régal ! Et puis, bien sûr, il y a les bûches de Noël et les galette des rois « sans la fève », précise Florence, « car la législation allemande interdit de mettre dans des gâteaux des objets avec lesquels des gosiers allemands non avertis risqueraient de s'étouffer ! ».

Mais les fèves sont fournies à part.

Autre spécialité méritant d'être soulignée, car cela devient de plus en plus rare : tout est 100% fait maison sur place et sans recours à des produits semi-finis.

Pour fabriquer son pain, Axel pousse le zèle jusqu'à faire venir sa farine de France car, explique-t-il, « elle est bien calibrée pour toujours sortir des baguettes correctes ».

« Au départ », explique Axel, « mon idée était de rester au stade artisanal quelques années, d'innover, puis de me développer pour atteindre une échelle semi-industrielle. Mais finalement, nous nous sommes sentis tellement bien avec notre petite entreprise familiale que nous avons décidé de rester un petit commerce de quartier, sans créer des filiales tous azimuts comme c'est le cas en Allemagne et, hélas, de plus en plus aussi en France. Aujourd'hui, nous ne sommes plus seuls sur Munich, mais nous nous défendons bien, avec une clientèle fidèle. Il ne faut pas oublier non plus la part « amour du travail artisanal et des produits que je fabrique ».

Propos recueillis par Philippe Moreau

« Le passeur de mémoire », Eric Stocker, maître laqueur au Cambodge

En arrivant au Cambodge, pour une mission de 3 ans en 1998, Eric Stocker ne se doutait probablement pas qu'il y serait encore 20 ans plus tard.

Son métier, sa passion, sa vie, il l'a défini d'abord comme celle d'un passeur de mémoire. La laque, cette matière vivante et naturelle, est extraite de l'arbre Mreak en langue khmère (Gluta Usitata en latin) et fait appel à un savoir ancestral pour sa culture, sa récolte et son utilisation.

Une matière noble

Tout au long de ces années, il n'a eu de cesse de rappeler que ce produit millénaire est d'abord un protecteur pour l'homme : « J'entoure l'arbre à laque de mes mains car c'est notre protecteur ». Grâce à cette matière, l'homme a pu aller sur les eaux en y couvrant ses barques pour les rendre étanches. C'est encore le cas sur le Lac Inlé en Birmanie, où 2000 laqueurs œuvrent. L'homme a préservé ses aliments dans des récipients recouverts de laque, notamment pour conserver le riz au Japon. La laque est cette matière noble que l'on retrouve peinte sur du grès à Angkor, pour mettre en lumière les divinités du bouddhisme ou des scènes de la vie quotidienne.

Un engagement total

Membre du réseau « Asian Lacquer

Exchange » qui rassemble 12 pays d'Asie, Eric Stocker tire cependant la sonnette d'alarme sur cette filière durable qui est en voie de disparition : « Où en sommes-nous au Laos, en Thaïlande ? » A la tête du dernier atelier de transformation de laque naturelle au Cambodge, le maître précise qu'au début du XX^{ème} siècle, pas moins de 50 tonnes de laque étaient récoltées dans ce pays pour être exportées vers l'Europe. Aujourd'hui, ce sont seulement six familles qui « saignent » les arbres à laque au Cambodge, en y récoltant 300 kg par an.

Véritable passeur de mémoire, Eric Stocker a désormais un objectif, celui de faire inscrire la laque naturelle sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, afin de préserver cette culture et ce savoir-faire en péril.

Après avoir formé plus de 350 personnes en 10 ans et en poursuivant l'œuvre d'une vie entourée de 22 employés, dont 17 femmes, Eric n'a de cesse de rappeler au cours de notre échange l'importance du devoir de mémoire. Audacieux, il a dès l'ouverture de son atelier fait le choix d'embaucher et de former des jeunes sourds ou malentendants de la Fondation Krousar Thmey. Pas besoin d'entendre, il suffit de savoir toucher la matière pour en comprendre ses éléments.

Donner à voir pour ne pas oublier

Les projets ne manquent pas, la création d'un conservatoire botanique sur l'arbre à laque est à l'étude, la réalisation d'un documentaire pour expliquer toute cette filière est en cours, de la mise en pépinière à la récolte du grain, de l'incision des arbres au raffinage.

« Servir sans s'asservir ni se servir »
Passionné et fidèle compagnon du

devoir qu'il est, Eric en oublie de parler de son activité commerciale et de son engagement au sein de la communauté économique de Siem Reap. Ses œuvres se retrouvent aujourd'hui dans le monde entier grâce au concours d'architectes, de designers qui lui commandent des pièces exceptionnelles. Au détour de vos voyages à Singapour, au Brésil, en Australie, au Mexique, vous pourrez probablement apercevoir une vasque recouverte de laque, un bouddha doré à l'or fin, ou encore admirer une marqueterie laquée faite avec de la paille de Bourgogne.

La promotion du savoir-faire français

Président de la section locale de la Chambre de Commerce et d'Industrie France Cambodge, Eric Stocker participe à l'animation de la communauté économique de la ville (115 entreprises françaises) en organisant la Semaine Française de Siem Reap qui se tiendra du 7 au 10 mars 2019.

La promotion du savoir-faire français reste une constante et c'est donc tout naturellement qu'Eric a proposé de lancer le 1^{er} concours de l'artisanat d'art au Cambodge, en ayant un objectif précis : celui de pouvoir créer des filières professionnelles en CAP, BEP autour de ces métiers dans quelques années, avec le soutien du Gouvernement royal du Cambodge.

Récemment récompensé du Trophée des Français d'Asie, Eric Stocker concourra en mars 2019 pour remporter le Trophée des Français de l'Étranger. Comme il aime à le rappeler, ces récompenses sont d'abord au service d'une cause et servent à mettre en lumière son pays d'adoption : le Cambodge !

Propos recueillis par Florian Bohême



Savoir-faire français et entreprises à l'étranger

Les étrangers perçoivent les produits d'origine française comme un reflet du style de vie à la française et un gage de qualité. Tantôt perçu comme l'un des moyens de préserver nos savoir-faire et la compétitivité de nos entreprises face à une concurrence accrue, le « Fabriqué en France » est un véritable diffuseur de culture française et à ce titre un outil d'influence.

Exportation et Made in France

L'entrepreneuriat des Français à l'étranger est soutenu par l'Etat et l'action conjointe de multiples acteurs pleinement mobilisés au service des entreprises. Depuis 2012, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a fait de la diplomatie économique une priorité. Le rôle de chef de file du MEAE en matière de commerce extérieur a été conforté par le gouvernement mis en place en 2017. L'opérateur *Business France* soutient par ailleurs les entreprises françaises exportatrices, grâce à des solutions valorisant les savoir-faire français tels les Pavillons France sur les grands salons internationaux. La qualité des services et des produits « Made in France » est un avantage compétitif indéniable pour la France. De nombreuses entreprises artisanales françaises sont aussi reconnues dans le monde entier pour leur savoir-faire, en particulier dans les secteurs des métiers d'art, de l'agroalimentaire, et du bien-être.

French Tech

Les startups françaises ont pu bénéficier d'un coup de pouce majeur de la part de l'Etat français qui a structuré en 2013 un réseau sous le label *French Tech*, désignant ainsi tous ceux qui travaillent dans ou pour les startups françaises en France ou à l'étranger. Sa philosophie : s'appuyer sur les initiatives des membres de la

French Tech eux-mêmes, mettre en valeur ce qui existe déjà, et créer un effet boule de neige.

Par exemple, le « Programme French Tech Ambassadors » soutient des projets privés qui font la promotion internationale de l'écosystème français de startups et apporte un appui financier organisationnel et médiatique à des projets privés. Un réseau mondial d'entrepreneurs français et d'investisseurs installés à l'étranger a été mis en place en 2015 au sein de 22 hubs labellisés autour des grandes métropoles internationales, territoires majeurs de développement pour les startups de la *French Tech*. Reste que les TPE et PME françaises installées à l'étranger, du producteur de confitures au créateur de software, promoteurs de notre économie à l'étranger, ne bénéficient pas d'aide de la part des opérateurs français en charge de la promotion économique... Les travaux de la Commission du Commerce extérieur de l'Assemblée des Français de l'étranger l'ont par ailleurs fréquemment souligné.

Les petites entreprises, moteur de notre économie

La balance commerciale française, marqueur essentiel de la santé économique, reste déficitaire. Les causes structurelles de cet échec récurrent sont nombreuses, parmi lesquelles le peu de poids que pèsent les PME dans les marchés de l'export. Ces forces vives de l'économie nationale peinent à sortir de nos frontières pour se mesurer sur un terrain de jeu mondialisé. Les exemples étrangers, allemand et italien en particulier, ainsi que les succès fulgurants de quelques pépites françaises, montrent que les PME peuvent être des acteurs importants et reconnus sur les marchés étrangers.

Dans le cas spécifique de l'Italie,

l'organisation territoriale est à la base de ce succès. En effet, les TPE et PME transalpines sont structurées en réseau, autour d'une filière productive souvent liée à l'identité d'un territoire, sous le nom de « districts industriels ». Ces clusters rassemblent des petites entreprises traditionnelles ou hautement technologiques, qui s'entraident afin de gagner des marchés à l'étranger.

Justin : de l'Aveyron à la Tunisie

Né à Angers en 1985, de parents américains expatriés, Justin a vécu dans le Sud de l'Aveyron en pleine campagne : jardinage, élevage, fabrication de fromages, conserves maison. Il se familiarise très jeune avec les traditions culinaires de cette région gastronomique. Après le bac, il se dirige naturellement vers l'apprentissage et un CAP à Rodez.



Après un premier emploi chez un traiteur où il apprend la charcuterie régionale, il part aux États-Unis durant 3 ans au cours desquels il travaille dans un restaurant français comme chef de partie, puis sous-chef, et ensuite dans un restaurant espagnol/portugais. De retour en Europe, il entre à la cuisine du Parlement Européen pendant un an et

Un sens aigu de la stratégie marketing, une pratique très concrète de la géopolitique et un véritable esprit de conquête sont aussi à prendre en compte. Une synergie avec les entreprises françaises déjà basées à l'étranger serait à valoriser, pour faire définitivement de l'union une force.

Gaëlle Barré

www.artisanat.fr/lartisanat/un-secteur-cle-de-leconomie/un-savoir-faire-qui-sexporte
www.entreprises.gouv.fr/ - www.businessfrance.fr/
www.assemblee-afe.fr (Rapport du Gouvernement sur la situation des Français établis hors de France 2018 et travaux de la Commission CEDDEF de l'Assemblée des Français de l'Etranger)

Entretien avec Jean-Philippe Grange

Consultant en commerce international basé à Sydney, conseiller consulaire pour l'Australie, Fiji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, membre de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) et président de la section Français du monde-adfe Australie. Jean-Philippe découvre ce pays en le sillonnant pendant près d'un an, et il est particulièrement marqué par cette aventure de routard.

travaille dans un bar à sushi les fins de semaine.

En France, il participe en tant que chef de cuisine au lancement d'un nouveau restaurant en Catalogne spécialisé dans les produits de la mer. Un univers très compétitif où beaucoup de restaurants font faillite, mais c'est une grande réussite. Il se charge de la formation de jeunes commis. Il voyage en Nouvelle Zélande, Australie, et Asie du Sud, notamment en Thaïlande, où il s'imprègne de la « street food », et fréquente d'autres cuisiniers internationaux. Il décide ensuite de s'installer en Tunisie et participe, en tant que chef de cuisine, au lancement d'un restaurant dans l'espace de l'Institut Français dans la capitale, Le Carnot.

Il y forme une équipe de jeunes Tunisiens. Nul doute que ce parcours franco-international ne s'arrêtera pas là !

Martine Vautrin-Djedidi

Après un retour en France où il travaille pendant plusieurs années pour les relations institutionnelles d'une start-up de haute technologie, il repart pour l'Australie pour avoir une expérience professionnelle à l'étranger et s'y installe en 1998. Il travaille dès le départ dans le développement export des PME françaises, d'abord auprès de Business France (à l'époque au Poste d'Expansion Économique de Sydney), puis dans un cabinet spécialisé du secteur privé, avant de fonder, en 2007, sa propre activité indépendante de conseil en commerce international.

Comment accompagnes-tu les entreprises dans leurs démarches d'implantation sur le marché australien ?

Je travaille essentiellement pour le compte de petites et de moyennes entreprises françaises. Je me livre, dans un premier temps, à un diagnostic des chances de réussite de leurs produits ou de leurs services sur

le marché local. Ce diagnostic s'effectue sur la base d'une analyse de l'offre en présence, en fonction des contraintes éventuelles liées à un démarrage d'activité, des niveaux de prix, des facteurs liés à la logistique et aux aspects juridiques et réglementaires sur cette destination « grand export » qu'est l'Australie.

Ce diagnostic est aussi l'occasion d'une première analyse des besoins basée sur un échange direct et détaillé avec les professionnels du secteur : clients potentiels australiens, importateurs et distributeurs. Je me fais le porte-parole de mon client, je présente la société française et son offre, recueille les impressions, les questions, et dessine les premiers contours de ce que pourrait être le démarrage d'un flux d'affaires vers l'Australie. Vient ensuite la phase d'organisation d'une mission sur place, généralement sur un « marathon » d'une semaine à

travers le pays, pendant laquelle j'organise des rencontres entre le chef d'entreprise français et les personnes clés pour démarrer sur le marché local. Vient enfin une phase de suivi des accords qui se mettent en place entre mon client et ses partenaires australiens, car signer un contrat commercial n'est que le début d'un long processus ! J'interviens aussi, si besoin est, dans la création de bureaux de représentation et de filiales, ou en animation de réseaux de distribution. Je me considère donc avant tout comme un facilitateur...

Le savoir-faire français a-t-il une visibilité ? Est-ce un « plus » de le mettre en avant ?

La France dispose d'une certaine notoriété et d'une bonne image associée à l'art de vivre, et en profite économiquement : nos ventes de produits de luxe ou de vins et spiritueux sont dynamiques.

Mais l'enjeu est de mieux faire connaître nos performances en matière de haute technologie (aéronautique, satellites, fibre optique, biotechs) et aussi notre capacité à conduire avec nos partenaires étrangers des projets communs, reposant sur des transferts de technologie. Il faut aussi continuer à développer nos réussites dans l'environnement, dans les services (transports publics, traitement de l'eau, des déchets) ou encore sur les sujets gravitant autour du concept de ville intelligente (smart city) : technologies de l'information et de la communication, numérique, mobilité urbaine, sécurité, « smart grid », énergie renouvelable, en faisant mieux comprendre qu'elles sont bien souvent le fait d'entreprises françaises. Nombre d'acteurs dans ces domaines sont, en effet, souvent perçus comme locaux alors même qu'ils sont les filiales de nos grands groupes.

Quoi qu'il en soit, il est certain que « le savoir-faire français » est une notion bien réelle et qu'elle peut être mise en avant avec succès dans un très grand nombre de secteurs.

Comme militants associatifs et Français vivant hors de France, nous le constatons bien souvent : la France est dotée d'une belle image et les francophiles sont nombreux sur le globe. C'est aussi un facteur important et complémentaire du « savoir-faire à la française » : pour établir la confiance et des liens commerciaux sur le long terme...



Artisans réfugiés, sur le chemin de l'insertion en France



Ils arrivent de très loin, après un voyage long et traumatisant. Ils ont tout laissé derrière eux, maison, amis et famille, métier... chassés par la guerre, la misère, des problèmes climatiques ou économiques.

A leur arrivée en France, c'est d'abord le parcours du combattant, pas toujours couronné de succès, pour obtenir le statut de réfugié, et pour se loger, survivre... Au mieux, ils trouvent du travail comme petites mains dans les secteurs suivants : sécurité, nettoyage, restauration, BTP, services aux personnes... des emplois par défaut, en rupture avec leurs parcours professionnels, ce qui affecte leur estime de soi.

Ils étaient sculpteur, brodeur, stucateur, perlière, céramiste, maroquinier, couturier, ébéniste, métallier d'art, menuisier, cuisinier, potier, etc. Des artisans expérimentés et reconnus dans leur pays d'origine, le Tibet, l'Afghanistan, l'Éthiopie, par exemple. Mais comment vivre de leur métier en France quand les barrières sociolinguistiques, l'absence de réseaux, la non reconnaissance de leurs qualifications, la méconnaissance du marché, sont autant d'obstacles à surmonter ?

Une association, *La Fabrique Nomade*, (<http://lafabriquenomade.com/>), créée par l'ethnologue Inès

Mesmar, les aide à renouer avec leur travail d'artisan, à trouver une place dans notre société et à redonner du sens à leur vie après l'exil.

La Fabrique Nomade a mis sur pied des programmes d'insertion professionnelle : pendant 6 mois, chaque artisan est accompagné par l'un des designers français engagés dans ce projet, afin de valoriser et adapter son savoir-faire à l'environnement économique et culturel français, et de l'aider à répondre aux exigences des entreprises. Une collection d'objets, « Traits d'union », issue de cette collaboration professionnelle, est proposée au public en boutique lors d'expositions et sur le site internet. Autre action intéressante, des ateliers de pratique artisanale sont proposés au public : une occasion de vivre une expérience créative solidaire, de découvrir un métier, une histoire, de participer à l'insertion professionnelle de ces artisans qui, ainsi, développent du lien social, pratiquent la langue française et surtout changent de rôle !

D'autres initiatives se sont développées ici et là, en France et dans d'autres pays d'accueil des réfugiés, autour des compétences d'artisans, pour faciliter leur insertion professionnelle et sociale : ainsi,

lors du « Refugee food festival 2018 », organisé en Normandie par l'association française *Food Sweet Food* et le HCR, trois chefs réfugiés, yéménite, syrien et iranien, ont mijoté des plats traditionnels pour 1 500 élèves dans quatre écoles du département du Calvados. Une découverte culinaire et culturelle pour les élèves ! (www.unhcr.org/fr/news/stories/2017/11/5a17eae1a/menu-cantine-plats-mijotes-chefs-refugies.html)

Accompagner ces artisans, c'est aussi enrichir notre pays de ces nouveaux talents !

Citons enfin, au Burkina Faso, le projet « Design for peace » de l'association *Africa Tiss* : 17 artisans des camps de réfugiés maliens ont travaillé avec des designers français et exposé leurs créations (poteries, bijoux, etc.). « L'artisanat, qui est aussi le reflet de l'intelligence de la main, est un vrai levier de croissance économique, de promotion culturelle, d'attraction et d'un tourisme d'affaires », selon la coordinatrice du projet. <https://infowakat.net/art-et-culture-l-insertion-socioeconomique-des-refugies-maliens-au-faso-par-l-art/>

Marie-Pascale Avignon-Vernet

Environnement

L'avenir des énergies renouvelables

C'était un temps où les Français n'avaient pas de pétrole mais avaient des idées, un temps où l'on arborait sur le pare-brise de sa voiture un macaron représentant la terre entre deux énergies : le soleil et le magma. C'étaient les années 70 et les chocs pétroliers. Les appels à économiser l'énergie étaient abondamment relayés par les media nationaux et les recherches développées sur la géothermie, le moteur à hydrogène... et puis, le bel élan est retombé freiné par les lobbies pétroliers et le développement du nucléaire.

Aujourd'hui, le réchauffement climatique accéléré dû à l'effet de serre nous oblige à réorienter nos habitudes vers les énergies dé-carbonées. La France, en dépit du retard pris dans le développement de ces énergies, possède un savoir-faire dans de nombreux domaines.

L'énergie la plus ancienne est l'énergie hydraulique, fondée sur la force motrice de l'eau. Exploitée en France depuis la fin du 19^{ème} siècle, elle arrive en deuxième position derrière le nucléaire (12 %) en termes de production d'électricité. Des centrales hydroélectriques jusqu'à 30 MW sont installées sur plus de 500 sites dans 80 pays par des entreprises françaises qui fournissent aussi du matériel et des services dans le monde entier pour une production de plus de 450 GW, soit plus de 25 % de la capacité totale installée en matière d'hydroélectricité.

Fondée sur le principe de la transformation de l'énergie des marées en électricité, l'usine marémotrice de La Rance, lancée en 1966, reste une référence industrielle et économique de premier plan. Avec une puissance installée de 240 MW, l'usine produit 550 GWh/an et répond aux besoins de 220 000 habitants.

La France est pionnière dans l'étude et le développement de l'énergie des

courants (hydrocinétique), l'énergie des vagues (houlomotrice), l'énergie thermique des mers (ETM), qui consiste à utiliser une différence de température d'au moins 20 °C entre l'eau en profondeur et l'eau chaude en surface pour produire de l'électricité ; elle permet de produire également de l'eau douce, du froid pour la climatisation et des produits dérivés pour l'aquaculture.

L'énergie solaire thermique est une énergie inépuisable et aisément exploitable. La Centrale photovoltaïque au sol à Lunel (Sud de la France) évite le rejet de 546 tonnes de CO₂ par an. Dans les centrales solaires thermodynamiques, le rayonnement solaire reçu par des miroirs est concentré afin de chauffer un fluide caloporteur, cette chaleur est ensuite transformée en énergie électrique. Le cas échéant, la chaleur résiduelle du cycle de production d'électricité peut permettre (par cogénération) de dessaler l'eau de mer ou de produire du froid. Le soleil au service de l'eau grâce aux pompes solaires, c'est ce que réalise une entreprise française en fournissant de l'eau à des installations collectives éloignées du réseau principal. C'est le cas au Niger, au Tchad ou encore au Burkina Faso, en Australie avec l'installation de pompes solaires.

La géothermie permet de capter en profondeur la chaleur terrestre et de l'exploiter en surface sous forme d'électricité ou de chaleur. Située au 3^{ème} rang européen en termes de capacité installée, la France joue un rôle important dans le développement de cette énergie. Le Grenelle de l'environnement prévoit par ailleurs qu'en 2020, la géothermie contribuera au mix énergétique français à hauteur de plus de 1,3 million de tonnes équivalent pétrole.

Le BRGM (bureau de recherches géologiques et minières) développe et



maintient depuis 1980 des installations géothermales basse énergie dans le bassin parisien pour le chauffage collectif. Il a accompagné des projets de géothermie haute énergie de 105 MW à El Salvador et supervisé la construction d'une centrale géothermique de 20 MW en Indonésie, ainsi que la centrale géothermique de Bouillante qui fournit environ 6% de l'électricité consommée en Guadeloupe. Le BRGM a mené des études sur la possibilité de chauffer les grandes villes en Chine du Nord grâce à la géothermie afin de remplacer le charbon.

Les coûts de production des énergies renouvelables sont appelés à baisser dès lors que les conditions de leur déploiement sont optimisées, rationalisées ou facilitées.

Dans les années 70, la France était en avance par peur de manquer de pétrole ; aujourd'hui, comme le dit le climatologue Jean Jouzel, « On n'a pas le choix, il faut la faire cette transition écologique ». Les institutions doivent se mobiliser en France, mais aussi accompagner à l'international le savoir-faire français des filières éolienne, solaire, géothermique, hydroélectrique, énergies marines renouvelables, et bioénergies sur les marchés internationaux.

Michèle Bloch

www.ademe.fr
www.brgm.fr

Culture

Rando-fromage en France

Grâce au guide de Flore Cumin, les randonneurs gourmands vont pouvoir allier deux passions : organiser de jolies balades et déguster un bon fromage fermier. 31 randonnées et 31 fromages sont chapitrés pour découvrir une région, un terroir et ses acteurs. Quelques recettes gourmandes clôturent le livre et allèchent le lecteur. Lors d'un prochain séjour en France, enfiler vos chaussures de randonnées, munissez-vous d'une carte et d'une bouteille d'eau et partez à l'aventure au pays des fromages !

Editions du Chemin des Crêtes



Fendre l'air - Art du bambou au Japon

En accompagnement de l'exposition au musée du quai Branly – Jacques Chirac qui a lieu jusqu'au 7 avril 2019, le catalogue de l'exposition rend magnifiquement hommage à l'art méconnu de la vannerie japonaise en bambou et à son histoire. La qualité des photos de ces objets poétiques, souvent fragiles et rares met divinement en avant l'art du tissage et du tressage du bambou et invite à la rencontre de cet art destiné à l'origine à la décoration florale de la cérémonie du thé et qui, de nos jours, se mue en véritable sculpture contemporaine dénuée de toute fonctionnalité. Le raffinement secret et subtil de ce savoir-faire va vous surprendre !

Coédition Skira / musée du quai Branly – Jacques Chirac



Cuisine, Leçons en pas à pas pour les enfants

Le chef des cuisines de l'Elysée, Guillaume Gomez, s'adresse aux enfants et explique la magie de cuisiner et de préparer un gâteau d'épinards, des frites de légumes ou encore un melon surprise pour accompagner une prochaine fête.

Depuis l'âge de 3 ans, Guillaume Gomez voulait être chef, et il souhaite, par ce livre et ces leçons ludiques, partager ce qu'on lui a transmis. Ce chef est aussi meilleur ouvrier de France. Son livre de cuisine est humoristique et est fraîchement illustré par les dessins de Louison. Une question reste en suspens. Le Président de la République mange-t-il des soucoupes volantes aux anchois ?

Editions du Chêne



La Petite Papeterie Française

Cette maison propose un univers esthétique, intemporel et chic dont les produits sont pensés et fabriqués de façon écologique et socialement responsable. L'excellence du savoir-faire français est un des engagements de cette maison et la grande majorité des fabricants sont labellisés Entreprise du Patrimoine Vivant.

Les matériaux utilisés sont recyclés, recyclables ou encore upcyclables : comment ne pas craquer sur les papiers recyclés à base d'amandes, d'algues ou de raisin ?

www.lapetitepapeteriefrancaise.fr/

Articles : Simon Holpert



L'indemnisation chômage hors Union Européenne

Affiliation des entreprises établies à l'étranger pour leurs salariés expatriés

Certaines entreprises établies dans un pays étranger, à l'exception d'un pays faisant partie de l'Espace Economique Européen (EEE) ou de la Suisse, peuvent s'affilier à titre facultatif pour leur personnel expatrié hors de France. Sont concernés les employeurs dont la nature juridique leur permettrait, en France, d'être assujettis au régime d'assurance chômage. Toutefois, peuvent adhérer, à titre facultatif, au régime français de l'assurance chômage les entreprises établies en Suisse ou dans un Etat de l'EEE dès lors que les règlements communautaires ne s'appliquent pas.

=> La demande d'affiliation peut intervenir à tout moment (sous réserve de l'accord des salariés concernés) et prend effet à compter du 1er jour du trimestre civil au cours duquel les engagements ont été souscrits.

Affiliation des entreprises établies en France pour leurs salariés envoyés à l'étranger

Les entreprises établies en France, y compris les entreprises étrangères, liées par un contrat de travail avec des salariés qui travaillent dans un pays étranger, à l'exception des pays faisant partie de l'EEE et de la Suisse, doivent affilier ces salariés au régime expatrié français de l'assurance chômage.

=> L'affiliation est obligatoire et doit intervenir dans les 8 jours suivant la date à laquelle les salariés ont été expatriés à l'étranger et prend effet au 1er jour d'expatriation.

Le régime expatrié de l'assurance chômage et l'adhésion individuelle des salariés

Vous êtes salarié expatrié dans un pays étranger, à l'exception d'un pays faisant partie de l'EEE ou de la Suisse, vous pouvez, si vous n'êtes pas couvert par votre employeur, adhérer à titre facultatif au régime expatrié français de l'assurance chômage. Sont concernés entre autres :

- les salariés employés à l'étranger dans le secteur privé,
- sous certaines conditions, les salariés des collectivités territoriales étrangères et des établissements ou organismes étrangers dont la nature juridique est assimilable à celle des établissements publics autres que ceux de l'État,
- les salariés non fonctionnaires ou non statutaires occupés par un État étranger ou par un établissement public de l'État étranger,
- les ressortissants de l'UE ou de la Suisse salariés d'une ambassade ou d'un consulat situé à l'étranger hors État de l'UE ou hors Suisse,
- les salariés occupés dans un organisme international situé à l'étranger.

Si vous êtes dans l'un de ces cas, vous disposez d'un délai de 12 mois suivant la date d'embauche à l'étranger pour adhérer. La demande doit être formulée à une date où le contrat de travail avec l'employeur demeure en vigueur.

Allocations de chômage en cas de perte d'emploi

Lors de son retour en France, le salarié expatrié doit s'inscrire comme demandeur d'emploi auprès de l'agence Pôle emploi du lieu de son domicile. Cette inscription doit impérativement intervenir dans les 12 mois suivant la perte de son activité à l'étranger.

Pour toute information complémentaire, adressez-vous à Pôle emploi services :

TSA 13077 - 92891 Nanterre Cedex 9 - Tél. : 01 46 52 97 00

Affiliation et recouvrement : expatriation@pole-emploi.net

Indemnisation : pesmobiliteinternationale@pole-emploi.fr

Consultez www.pole-emploi.fr (Entreprise / Expatriés)

Rectification de l'article paru dans le n° 195 page 19 : à compter du 1er décembre 2018, l'établissement des formulaires communautaires U1, relève de la compétence de Pôle emploi services.

La Solution Santé

Jeun**Expat**Santé

**JeunExpat Santé vous protège
quel que soit le pays d'expatriation.**



Vos interrogations, nos solutions :



- Du rhume à l'angine, **comment suis-je protégé ?**
- Si je suis enceinte au moment de mon expatriation, **que se passe-t-il ?**
- **Que faire en cas d'hospitalisation ?**



- **La même protection sociale qu'en France**
- **Pas d'exclusion selon la nature des pathologies**
- **Sans délai de carence ni questionnaire médical**

Adhérez à l'assurance santé pour

30€/mois